

Modes de vie j'habite

AU SOMMAIRE

▼
Exposé :
actualité,
définitions, ...

▼
Statistiques :
chiffres,
graphiques, ...

▼
Tendances :
évolutions benchmark, ...

▼
Enjeux :
Métropole
de Lyon, ...

▼
À retenir

▼
Seulement

24 %

des ménages sont
constitués par une
famille « couple +
enfants ».

▼

4,1 millions

de personnes mal
logées en France
et **12 millions** en
situation de fragilité
dans leur logement.

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX MODES D'HABITER

Le secteur du bâtiment représente 43% des consommations énergétiques annuelles françaises et il génère 23% des émissions de gaz à effet de serre (GES) français (Gouvernement, 2020). La transition vers une sobriété énergétique et constructive de ce secteur passe par un changement des procédés constructifs, mais elle implique aussi des enjeux bien plus vastes. Car au-delà d'une construction durable, les modes d'habiter sont au cœur de nos façons de nous déplacer, de consommer, de vivre dans un territoire, d'être en relation avec autrui ; autrement dit, de nos modes de vie.

Les modes d'habiter sont pluriels et s'incarnent à trois échelles spatiales au moins :

▶ Le logement : la localisation, la surface, les équipements, le rangement, le voisinage, les espaces communs ; liés à des besoins de praticité, d'intimité, de sécurité, de proximité, etc.

▶ Les territoires de vie : les pratiques quotidiennes se déploient à partir du logement, on parle alors (parfois abusivement) de modes d'habiter urbain, rural ou périurbain. On y retrouve les phénomènes de ségrégation, mixité, exclusion et de gentrification, produits par les choix sous contrainte de localisation résidentielle.

▶ L'environnement au sens large : les modes d'habiter reflètent la relation, à la fois sensible et fonctionnelle, qu'entretient l'être humain avec son environnement. Comprendre les manières dont les individus, seuls et en interactions, transforment leur environnement pour répondre à leurs besoins, est nécessaire pour identifier l'impact des sociétés sur les milieux.

Une action sur les modes de vie doit intégrer l'ensemble des valeurs, des représentations et des pratiques qui sous-tendent les aspirations de logement (seul/à plusieurs, jardin individuel/collectif), les choix résidentiels (centre/périphérie) et le rapport géographique au monde (modes de déplacement et de consommation). S'intéresser aux modes de vie permet d'éclairer les conséquences des arbitrages à prendre pour relever les défis et débats en cours sur la ville de demain : le pavillonnaire est-il un mode de développement urbain soutenable ? La proximité peut-elle réduire nos besoins de mobilité ? Quelle mixité résidentielle contre la ségrégation et la gentrification ? Comment orienter les pratiques tout en considérant le pluralisme des pratiques et des territoires ?

MÉTROPOLE

GRAND LYON

DÉFINITIONS

L'habiter est un phénomène anthropologique

Habiter relève, dans le sens commun, d'une forme de présence au monde et à autrui dans un lieu singulier (Paquot, 2000). Dit autrement, habiter c'est, dans un espace et un temps donné, tracer un rapport au territoire et à ses habitants en leur attribuant des qualités qui permettent à chacun de s'y identifier. Ce fait est anthropologique et concerne toute l'espèce humaine. Il s'exprime à travers les activités pratiques dans des objets meubles et immeubles.

En pratique, cela revient à s'approprier et à pratiquer l'espace pour dessiner les contours d'un «chez-soi» fonctionnel et symbolique («mon» immeuble, «mon» quartier) répondant à des besoins spécifiques dans une volonté de différenciation sociale et d'individuation. Ces modes d'habiter dépendent de variables sociodémographiques (âge, genre, niveau d'étude, niveau de revenus, etc.) et s'observent dans la manière dont les pratiques du quotidien (travail, loisirs, consommation, mobilité, rencontre, alimentation, etc.) interagissent avec un espace géographique plus ou moins contraignant (la personne choisit-elle d'aller dans un commerce de proximité ou d'aller dans un supermarché plus loin? Participe-t-elle à la vie du voisinage?).

Il y a autant de modes d'habiter que d'individus

Habiter ne se décline pas de la même manière selon les époques, les cultures, les genres, les âges de la vie et l'habitation est profondément marquée par ces différentes dimensions. Si l'habiter est un phénomène général, il y a autant de manières d'habiter que d'individus (Ségaud, 2010). Les manières de se déplacer, d'organiser ses activités du quotidien, de choisir sa localisation résidentielle (école, famille, travail, environnement, etc.) se diversifient autant que les formes familiales (monoparentalité, homoparentalité, familles nombreuses, recomposées ou nucléaire, etc.), des ménages (colocation, cohabitation intergénérationnelle, personnes seules, sous-location, etc.) ou encore du travail (télétravail, mi-temps, travail mobile, horaires décalés ou flexibles, etc.). Tout cela démultiplie les modes d'habiter, en fonction des attentes et besoins différenciés pour le territoire de vie comme pour le logement. Ainsi, la production de mètres carrés ne répond plus à l'hétérogénéité des modes de vie actuels et le développement urbain reste souvent en retard par rapport à l'évolution des modes d'habiter. Cela n'empêche pas d'esquisser des typologies pour adresser au mieux les besoins des habitants.

L'habiter, c'est une relation avec un milieu

Cette expression «mode d'habiter» renvoie aux manières de pratiquer, de penser, de dire les différents espaces, territoires et lieux qu'habitent les individus et les groupes, sans nécessairement y vivre au quotidien (Morel-Brochet et Ortar, 2014). Avec l'essor des mobilités, l'habiter s'est largement désolidarisé de la seule relation au logement pour désigner la forme de relation qui s'établit entre les lieux d'une part et les individus d'autre part (Mathieu, 2016) : chaque habitant «habite» un ensemble de lieux, son habitat ne se limitant pas à son logement, mais à tous les lieux qu'il «touche». Les lieux, qu'ils soient situés dans l'atmosphère, les océans et les continents et quelle que soit leur biodiversité, sont alors tous habités parce que traversés et marqués avec des degrés d'intensité variables par les êtres humains. Le mode d'habiter permet alors d'appréhender de manière large les interactions hommes-milieux dans une dimension d'écologie localisée (Mathieu, 2014) et penser alors l'empreinte et les externalités de ces modes sur l'environnement.

STATISTIQUES

L'évolution des formes du ménage

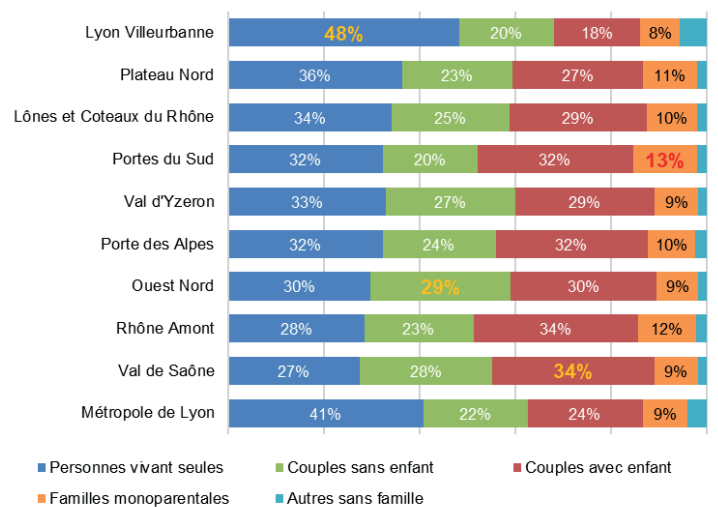
En France, seulement 43% des ménages sont constitués de famille avec enfants (INSEE, 2020). Ce chiffre n'atteint que 33% à l'échelle de la métropole (UrbaLyon, 2020). Par contraste, plus de 20% des personnes de plus de 15 ans en France vivent seules et 41% sont dans cette situation dans la métropole. Ce sont avant tout les plus de 65 ans qui, en 2050, seront plus de 20 millions en France et dont l'offre de logement devra absorber leurs besoins spécifiques. Ce sont aussi les moins de 30 ans dont l'accès à un logement en propre se fait de plus en plus tardivement (décohabitation et mise en couple plus tardive, ressources financières contraintes) et dont les aspirations en matière résidentielle sont de plus en plus contraintes (renoncement à la propriété, à la localisation voulue et à la surface nécessaire) (Urbalyon, 2022).

Un besoin d'espace et de logements différents

En 60 ans, la taille moyenne des Français a pris 7 cm mais la hauteur sous plafond des appartements a perdu 27 cm et les logements neufs ont perdu en moyenne 10 m² en 30 ans (colloque EPFIF). C'est à l'âge où l'on a potentiellement besoin de plus de surface (quand la famille s'agrandit) qu'elle vient le plus à manquer. Les 34-44 ans disposent en moyenne de 37 m² par personne, soit près de deux fois moins que les plus de 60 ans qui ont 64 m² (Qualitel, 2020). Or, plus les habitants sont satisfaits des surfaces, notamment pour le rangement, plus le logement leur semble qualitatif alors que les caves et greniers disparaissent : 36% des logements de moins de dix ans en disposent contre 65% de ceux de plus de dix ans. La construction va donc dans le sens contraire des besoins relatifs aux modes de vie, même si certains prônent de limiter les surfaces pour réduire l'empreinte carbone des logements à 20 m² pour une personne seule et 40 à 80 m² pour 4 personnes (Euractiv, 2021).

Chiffres clés

- ▶ **33%** c'est le taux de ménages constitués d'une famille avec enfant dans la métropole de Lyon.
- ▶ **57%** des logements en location dans Lyon sont possédés par des multipropriétaires.
- ▶ **5,4** demandes pour une chambre libre en colocation à Lyon.
- ▶ **10** demandes enregistrées pour une attribution d'un logement social à Lyon en 2020.



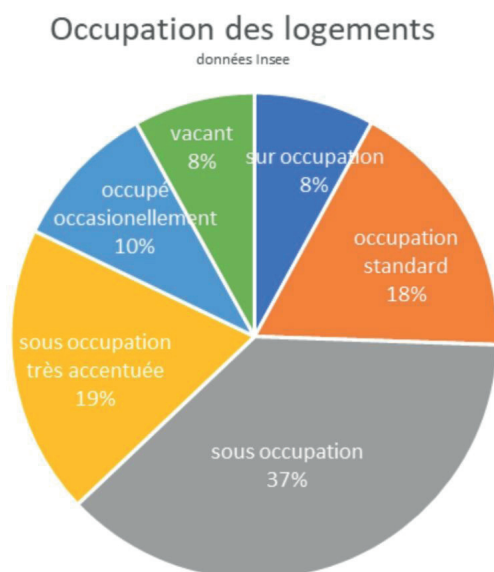
Portait de territoire, Typologie des ménages en 2015, Urbalyon



Faut-il encore construire des logements ?

Alors qu'en 1970, chaque logement avait en moyenne 3 occupants, il n'y en a aujourd'hui plus que 2,2. Deux phénomènes s'observent. D'une part, le nombre de personnes par logement a diminué alors que la taille des logements s'accroissait. Cette tendance est très portée par l'accroissement de la taille des maisons individuelles, hors des zones tendues, et un nombre réduit de personnes chez les ménages propriétaires occupants (séparation, veuvage, décohabitation, maintien à domicile). D'autre part, la taille des appartements a réduit et les ménages seuls augmentés (famille monoparentale, célibataire, etc.). Aujourd'hui, parce que les affectations sont loin d'être optimales, il existe finalement une sous-occupation globale du parc de logements : $\frac{3}{4}$ des logements sont, soit vacants, soit sous-occupés, soit occupés occasionnellement.

À Lyon, 88,8% des logements du territoire sont habités mais en 2021, 17736 hébergements étaient vides depuis plus de deux ans et 84266 en incluant ceux de moins de deux ans (Lyon Capitale, 2021). Et la part des résidences principales diminue au profit de résidences secondaires et logements occasionnels qui, en 5 ans, ont augmenté de 74% à Lyon. Enfin, les ménages propriétaires de 5 logements ou plus se partagent 57% des appartements en location. (La Tribune de Lyon, 2022).



Un mal logement tenace

La France compte 4,1 millions de personnes mal logées et plus de 12 millions dans une situation de fragilité par rapport au logement. Lyon compte ainsi 18500 personnes à minima sans domicile personnelle (Urbalyon, 2021) et plus de 2500 personnes sans-abris. De plus en plus de personnes solvables sont concernées par le loyer trop cher, le congé, les impayés, les expulsions et l'impossibilité de se reloger à l'identique dans le parc privé. Avec les familles, le nombre de personnes isolées dans ces situations augmente comme les jeunes adultes. À Lyon, les nouvelles demandes d'hébergement et de logement temporaire ont grimpé de 15% et les demandes en attentes de 24% entre 2018 et 2019. Et la pression s'accroît : sur le territoire de la métropole, un logement social a été attribué en 2019 pour 7 demandes ; en 2020, on a enregistré 10 demandes pour 1 attribution.

Les nouvelles pratiques dans le logement

Le logement doit aussi intégrer de nouvelles pratiques : 4 Français sur 10 ne disposent pas de bureau ou de coin bureau dans leur logement et 34% estiment que leur logement n'est pas adapté au télétravail (Qualitel, 2020). Le logement doit aussi anticiper les transformations de la mobilité : 35% des garages ne servent plus à ranger la voiture (Pradel, 2018). De même, la recharge des vélos à assistance électrique, les gabarits des vélos cargos et les vélos longtail interrogent d'ores et déjà les locaux des copropriétés, tout comme les engins de déplacement personnel (ex. : trottinettes) et les micro-véhicules électriques les parkings.

TENDANCES / BENCHMARK

1# Habiter ensemble

Les formes d'habiter à plusieurs se développent au fil des âges de la vie et des ressources associées. D'abord, la décohabitation enfant/parent est plus tardive et les recohabilitations forcées ne sont pas rares face aux accidents de la vie. Plus choisi, l'habitat groupé (coopératif, participatif, autopromotion) produit des formes d'habiter entre mixité et sélection sociale. En France, les projets participatifs décollent doucement avec 270 opérations portées et 450 en préparation en 2021 (Association Habitat Participatif France, 2022). En Suisse, on estime à 5% le parc immobilier construit sur ce mode et à 15% en Norvège. Les colocations et coliving se développent aussi, à tous les âges de la vie, entre choix et contraintes face à un marché du logement en hausse. En 2020, en France, 58% des candidats à la colocation sont étudiants et 36% sont actifs (Locservice, 2020). Enfin, les béguinages ou lotissements fermés attirent les retraités comme alternatives aux institutions et au vieillir seul.

2# Habiter polytopique

Les habitants fréquentent de plus en plus de lieux autres que la maison : en journée, 2/3 des habitants quittent leur commune (INSEE, 2016) ; en semaine, 1/4 des plus de 18 ans n'habite pas 7 jours sur 7 au même domicile et 64% des Français le quittent une semaine par an (INSEE, 2015). La double résidence, le coworking, la villégiature, les locations temporaires, le double bureau, les missions professionnelles, multiplient les lieux de l'habiter. Cet «habiter polytopique», constitué d'un nombre croissant de lieux de référence éloignés les uns des autres (Stock, 2006), favorise une absence au domicile, source de nouveaux besoins (sécurité, automatisation, connectivité, lien de voisinage, etc.).

3# Habiter son quartier

L'aspiration à la proximité est sûrement un corollaire de celle à la mobilité. L'importance donnée aux sociabilités de voisinage, aux mobilités alternatives, et à l'offre de service de proximité s'inscrivent dans une approche de l'habiter où le cadre de vie est considéré comme un élément central de bien-être. Le modèle de «la ville du quart d'heure» qui se diffuse dans les cœurs de ville, reste à incarner dans les périphéries périurbaines autour de la densification de la vie locale du pavillonnaire et des centres-bourgs.

4# Habiter mobile

Une forme d'habiter mobile se retrouve de plusieurs façons :

- avec des *tiny-house* et des camping-cars pour un habitat mobile, à l'image des travailleurs saisonniers ;
- avec la recherche d'«habiter la mobilité» durant les déplacements domestiques ou professionnels (train, avion, bus, tram, etc.) pour ne plus les considérer comme des temps perdus ;
- avec l'importance prise par les «mobilités réversibles» (Kaufmann, 2005) dont la qualité première est d'assurer un retour rapide chez-soi, quelle que soit la distance.

Dès lors, la mobilité sans entrave érigée en valeur de la modernité s'articule avec un désir d'ancrage et de chez-soi d'autant plus important qu'il permet d'en supporter les effets négatifs (temps et inconfort des trajets).

5# Habiter sobre

L'aspiration à réduire son empreinte écologique s'incarne à toutes les échelles de l'habiter. La localisation résidentielle peut être orientée par les possibilités de déplacements durables (transports en commun, proximité, piste cyclable, etc.). Le réemploi, le recyclage, et la réparation s'invitent dans la maison tout comme l'autoconsommation et l'isolation pour des raisons tant économique qu'écologique. Les capacités de chacun à s'engager dans la sobriété dépendent en partie des inégalités de logement : accès, vétusté, surface, etc. La prise de conscience est alors inégalement répartie en fonction des catégories sociales, certaines ayant les moyens de choisir la sobriété alors que d'autres, sobres par contraintes, aspirent davantage à s'en détacher.

TENDANCES/BENCHMARK

Build in My Backyard

La démarche BIMBY est de pouvoir étendre sa maison en construisant une habitation supplémentaire dans le jardin pour l'adapter aux besoins évolutifs (chambre d'amis, salle de jeu, accueil de parents âgés, bureau, etc.). Elle permet aussi de densifier l'habitat urbain de manière diffuse en favorisant la construction de maisons individuelles au cœur des quartiers pavillonnaires. Permises par la réglementation, accompagnée par les municipalités, des milliers de logements pourraient être construits chaque année sans créer d'étalement urbain (mais avec une artificialisation des sols), sans coûts pour les collectivités.



FOCUS

De la colocation au coliving, un choix contraint ?

Rencontrer des personnes, réduire son budget logement, profiter d'un espace plus grand : la colocation attire les étudiants avant tout, mais aussi de plus en plus d'actifs et, dans une moindre mesure de retraités. La demande est telle que l'on considère des marchés tendus dans ce domaine avec, à Lyon, 5,4 demandes pour 1 chambre libre (LocService, 2020). Dans le prolongement de la colocation, le coliving arrive peu à peu pour les jeunes actifs qui se regroupent selon leur centre d'intérêt et leur proximité de métiers. Investi par les professionnels de l'immobilier, le modèle se fonde généralement sur un principe hôtelier. Le colocataire paie un forfait tout-inclus (électricité, ménage, charges), pour obtenir des prestations impossibles à avoir seul face la hausse généralisée des loyers. Ces modes d'habiter sont souvent présentés sous un bon jour ou comme une évidence pour la génération des années 1980-1990. Ils entrent dans une trajectoire résidentielle où s'intercalent, entre la décohabitation parentale et l'accès à un chez-soi en propre, toutes sortes de modalités d'habiter entre optimisation des budgets logements et aspirations nouvelles. Ils ne correspondent souvent plus aux besoins à partir de la mise en couple, du premier enfant qui arrive plus tardivement ou de l'accès à un revenu permettant de prétendre au marché de l'immobilier classique.

Les pratiques circulaires domestiques

L'économie circulaire domestique regroupe les pratiques de recyclage, mais aussi de réparation, réemploi, revalorisation des objets, mais aussi de mutualisation, prêt et location, qui permettent d'en étendre et intensifier l'utilisation. Le logement, selon ses caractéristiques, facilite ou limite ces pratiques : une cuisine trop petite pour y installer des bacs de tri, un garage-atelier pour réparer, un jardin pour composter, des voisins pour partager, une toiture pour installer des panneaux photovoltaïques, etc. La production de logements écologiques doit intégrer ces pratiques émergentes circulaires des modes d'habiter.

L'habitat collectif mixte et serviciel

La construction de logement collectif s'hybride pour offrir des services intégrés au bâtiment dans une perspective d'innovation sociale et d'offre bonifiée. Cela permet la mutualisation des coûts des services pour les habitants (atelier réparation vélo, toit jardiné, salle commune, etc.) ou de valoriser une forme de proximité par l'intégration des besoins au plus près du logement (garde d'enfant, salle de sport, laverie, AMAP, etc.) en pieds d'immeuble. Ouverts sur l'extérieur, les programmes mixtes peuvent rapprocher les fonctions à l'échelle urbaine en proposant des locaux en rez-de-chaussée pour accueillir les énergies vives du quartier (associations caritatives, pépinière d'entreprises, etc.) et rapprocher les occupants (crèche et EPHAD, entreprise et association, etc.).

ENJEUX

Partir des usages pour adapter la production de logements

À tous les niveaux de considération de la production des logements, l'adoption d'un regard «habitant centrique» à la place d'une approche en termes «d'habitant moyen» ou «ordinaire» devient indispensable pour accompagner l'évolution des besoins. À grande échelle, l'analyse des modes d'habiter peut accompagner les grandes décisions en matière d'élaboration des documents d'aménagement (PADD, PLUi-H, etc.). À petite échelle, la maîtrise d'usage, consistant à rapprocher acteurs du logement et habitant, pourrait être mobilisée. Si elle l'est dans les projets d'aménagement, elle intègre peu à peu le secteur de la construction dans le neuf.

Réhabiliter et accompagner les modes de vie périurbains

Le mode de vie périurbain basé sur l'automobile, la propriété et la maison individuelle est mis en avant comme un modèle non soutenable à opposer à la ville dense basée sur la proximité. Ce périurbain est néanmoins plus divers qu'il n'y paraît, entre propriétaires pauvres et aisés, petit habitat collectif et maison individuelle, déplacement automobile et accès TER, etc. Il faut aussi en considérer les ressources : sols perméables, jardins nourriciers, réserve de biodiversité, densification potentielle, vie sociale de voisinage, engagement citoyen, etc. Les collectivités peuvent ainsi repérer la variété des modes de vie périurbains pour proposer des politiques publiques adaptées : autoroute à vélo, petites gares, aide à l'isolation, dynamisation des centres-bourgs, etc.

Proposer des logements accessibles

Comment avoir une offre de logements abordables pour des publics diversifiés afin de répondre à l'évolution des modes de vie (demande de proximité, transformation des mobilités, consommation alternative) ? Face à d'un côté un parc habitat neuf qui n'est pas toujours adapté aux nouveaux publics et besoins et de l'autre côté des mécanismes d'affectation de logement à l'échelle collective pas toujours optimaux (attribution des HLM, concentration de l'offre dans les territoires denses, etc.), une meilleure affectation de l'offre aux besoins nécessite des changements structurels. Cela passe notamment par la maîtrise du foncier via des « foncières » publiques ou à vocation sociales, le développement d'architectures et logements modulaires, la réhabilitation de l'ancien et la reconversion de l'existant (friches), l'aménagement de l'attractivité des territoires détendus, etc.

Anticiper et répondre aux besoins existants et à venir

Deux phénomènes sont à anticiper :

- Le vieillissement de la population : en 2030, un Français sur deux aura plus de 50 ans. Difficile de construire 20 millions de logements pour des seniors qui boudent les institutions collectives. Ils formeront un nouveau type d'habitants avec une bonne espérance de vie, une certaine aisance financière, une mobilité accrue et une maîtrise du numérique dont la demande doit être anticipée.
- Les difficultés d'accès au logement des plus jeunes : la chambre étudiante, la colocation ou le coliving, bien vécus un certain temps, ne correspondent pas aux besoins à partir de la mise en couple puis du premier enfant. Faciliter et permettre un parcours résidentiel ascendant et choisi, en assurant un accès au marché locatif à tous les âges de la vie, est un enjeu de taille qui se heurte au fonctionnement du marché du logement.

à retenir

Les modes d'habiter se réfèrent à la relation que les individus et les collectifs entretiennent avec leur logement, leur territoire de vie et leur environnement au sens large. Selon les individus et les groupes sociaux, le mode d'habiter sera approprié différemment, pour en faire un chez-soi, fonctionnel ou symbolique, permettant de déployer une trajectoire de vie. Une lecture fine de ces modes d'habiter est importante pour engager un changement des modes de vie vers plus de soutenabilité, tant le logement est le pivot central dans l'organisation de la vie quotidienne.

Les valeurs, représentations et pratiques en matière d'habiter s'inscrivent dans des tendances de fond : aspiration à la propriété d'une maison individuelle, vieillissement de la population, familles recomposées, difficultés à trouver des logements abordables. Mais les modes de vie témoignent aussi d'évolutions plus rapides : volonté d'habiter ensemble (colocation, *coliving*, habitat groupé), dans son quartier, sur plusieurs lieux, ou de façon mobile (*tiny-house*, camping-cars) et évolutive. La sobriété s'invite aussi dans les modes d'habiter (pratiques circulaires).

Ces évolutions de modes de vie, volontaires ou subies, interrogent l'acteur public. À moyen terme, certaines tendances lourdes reflètent davantage un besoin d'adapter l'offre de logements aux usages existants et émergents. À long terme, la réponse aux besoins des ménages, notamment en termes de surface, nécessite une meilleure affectation des logements existants et de la réhabilitation, pour proposer une offre accessible ; mais aussi une politique sur l'extension pavillonnaire.

Pour en savoir +

- Association Habitat Participatif France, 2022. « L'habitat participatif » : <https://www.habitatparticipatif-france.fr/?HPFDefinition>
- EPFIF, 2020. « Peut-on encore construire », Colloque organisé par l'EPF Île-de-France en collaboration spéciale avec le Groupe Les Échos - Le Parisien : <https://www.epfif.fr/wp-content/uploads/2021/03/Actes-du-Colloque-2020-web.pdf>
- Euractiv, 2021. « Limiter les mètres carrés par personne pour réduire l'empreinte carbone des logements », 3 mai 2021.
- Gouvernement, 2020. « Construction et performance environnementale du bâtiment », Ministère de la transition énergétique, 28 septembre 2020.
- INSEE, 2015, « La double résidence concerne surtout des jeunes et des retraités parisiens », INSEE Analyses Île-de-France : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285854>
- INSEE, 2016, « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », Insee Première : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019022>
- INSEE, 2020, France, portrait social : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797576?sommaire=4928952>
- Locservice, 2020. « Observatoire de la colocation en France 2020 ».
- Lyon Capitale, 2021. « Dans la Métropole de Lyon, plus de 17 000 logements sont vacants depuis deux ans », 2 novembre : <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/dans-la-metropole-de-lyon-plus-de-17-000-logements-sont-vacants-depuis-deux-ans>
- Mathieu Nicole, 2014, « Mode d'habiter : un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieux » in. Robert Chenorkian, Samuel Robert (dir.) Les interactions hommes-milieux, Quae, 97-130
- Mathieu Nicole, 2016, « Modes d'habiter », Choné A., Hajek I, Hmman P (dir.), *Guide des humanités environnementales*, Septentrion, pp.567-581.
- Morel-Brochet Annabelle et Ortar Nathalie, 2014, « Les modes d'habiter à l'épreuve de la durabilité », *Norois* [En ligne], 231, 30 juin 2014.
- Paquot Thierry, 2000, « Demeure terrestre. Pour une philosophie de l'architecture et de l'urbain », Lausanne, EPFL.
- Plan Bâtiment durable, « Vers une sobriété immobilière et solidaire. », 11 juillet 2022 : <http://www.planbatimentdurable.fr/vers-une-sobriete-immobiliere-et-solidaire-a1598.html>
- Pradel Benjamin, 2018, « Les usages du garage ou la domestication du mouvement dans l'habitat », Leroy Merlin Source, <https://www.leroymerlinsource.fr/habiter/les-usages-du-garage-ou-la-domestication-du-mouvement-dans-lhabitat/>
- Pradel Benjamin, 2022, « Le logement mis en pièce », Paris Sud Aménagement, à paraître.
- Qualitel, 2020, « Baromètre QUALITEL 2020. Logement : à la conquête de l'espace », étude réalisée par ISPOS pour l'Association QUALITEL, 2 600 personnes, représentatives de la population Française âgées de 18 ans et plus interrogées. Publication octobre 2020. Création & production Puzzle.
- Ségaud Marion, 2010, « Habiter » in. *Anthropologie de l'espace*, Habiter, fonder, distribuer, transformer, Armand Colin, Collection U.
- Stock Mathis, 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. », *EspacesTemps.net* [En ligne], Travaux, | Mis en ligne le 26 février 2006, consulté le 26.02.2006. - <https://www.espacestems.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/>
- La Tribune de Lyon, 2022. « Immobilier, ces multi-propriétaires qui possèdent le centre-ville de Lyon », David Gossart, 23 mars.
- Urbalyon, 2020. « Portrait de territoire », Métropole de Lyon : <https://www.urbalyon.org/fr/portrait-de-territoire-metropole-de-lyon>
- Urbalyon, 2021. « Le sans-abrisme : synthèse et focus sur les femmes et les personnes sortant d'institutions » - <https://www.urbalyon.org/fr/SyntheseSansAbrisme?from=obs>
- Urbalyon, 2022. « Attentes et choix résidentiels des jeunes adultes dans l'aire métropolitaine lyonnaise ». - <https://www.urbalyon.org/fr/ChoixResidentielsjeunesAdultes?from=obs>

#Septembre 2022 - Métropole de Lyon

- | | |
|---|---|
| • Commanditaire
Jérémy Camus
Vice-Président | • Rédaction
Réseau de veille DPDP
Benjamin Pradel |
| • Coordination
DPDP/Nicolas Leprêtre | • Réalisation
DPDP/Nathalie Joly |